



HAL
open science

Compte-rendu de lecture du livre d'Elena Azaola Garrido et Miquel Àngel Ruiz Torres, "Investigadores de papel, Poder y derechos humanos en la Ciudad de México".

Julie Devineau

► To cite this version:

Julie Devineau. Compte-rendu de lecture du livre d'Elena Azaola Garrido et Miquel Àngel Ruiz Torres, "Investigadores de papel, Poder y derechos humanos en la Ciudad de México".. *Problèmes d'Amérique Latine*, 2011, 79, pp.133-134. halshs-00599323

HAL Id: halshs-00599323

<https://shs.hal.science/halshs-00599323>

Submitted on 9 Jun 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Elena Azaola Garrido, Miquel Àngel Ruiz Torres, *Investigadores de papel, Poder y derechos humanos en la Ciudad de México*. Mexico : Fontamara, 2009, 126 p.

Peu de jours se passent sans que ne soit publié dans la presse mexicaine un article dénonçant les liens de connivence entre le crime organisé et les membres des forces de l'ordre. Pourtant, si le journalisme d'investigation traite frontalement la question de la corruption de la police, et si les sociologues et politologues ont abordé le thème d'un point de vue essentiellement théorique, les études alliant enquête de terrain et raisonnement scientifique sont très rares. C'est le défi qu'Elena Azaola et Miquel Àngel Ruiz Torres se sont posés, en étudiant la police judiciaire de la ville de Mexico, dépendant du gouvernement local.

L'enquête est particulièrement innovante : les deux anthropologues ont organisé, entre 2004 et 2005, des groupes de discussion auxquels ont participé 166 agents de différents grades de l'institution (chaque groupe étant constitué par des agents de même niveau hiérarchique et d'une même génération). Les discussions des agents, orientées sur des thèmes tels que l'image de la police judiciaire, les conditions de travail, leur usage de la force ou la corruption, ont été recueillies et analysées de façon à « comprendre le rôle de ces pratiques [de corruption] dans le contexte même où elles prennent sens » (p. 9).

Dans cet ouvrage bref et dense, les auteurs dressent un panorama peu encourageant du respect des droits de l'homme par les forces de la police judiciaire. Non seulement les policiers les violent constamment, mais ceux-ci sont également les victimes d'abus de pouvoir endémiques à l'institution policière. Deux niveaux d'interprétation sont proposés : celui du fonctionnement du système juridico-pénal, caractérisé par son inefficacité et son caractère prédateur vis-à-vis de la société ; et celui, macro-social, des « démocraties sans citoyenneté », où l'actualisation des droits passe par leur achat, et le rapport aux institutions est conditionné par le statut social. La violence institutionnelle qu'applique le système pénal est hautement fractionnée, générant autant de micro-ordres paralégaux que d'arrangements personnalisés.

L'hypothèse transversale de l'ouvrage est que les pratiques de corruption sont un mécanisme de reproduction institutionnelle en « milieu hostile ». Le livre rend compte de la précarité du monde policier : image déplorable auprès de la société, manque de ressources matérielles pour l'exercice de leurs fonctions, relations hostiles avec le Ministère public, méfiance généralisée au sein de l'institution policière. Ces facteurs renforcent la solidarité, non pas de la police judiciaire en général, mais du « clan », de la petite équipe qui fonctionne pour défendre coûte que coûte les intérêts de ses intégrants. Les clans font un usage indiscriminé de la violence face aux agressions d'une criminalité très agressive et de *no man's land* urbains : « en peu de mots, aux territoires régis par des normes locales extérieures à l'État de droit, la police répond par plus de normes locales limitées à l'horizon moral du clan et de ses partenaires extérieurs, avec la prétention minimale de garantir leur survie » (p. 87).

Tout comme les autres forces de l'ordre latino-américaine, la police judiciaire mexicaine est soumise à des influences globales telles que le mouvement vers la professionnalisation et les politiques « néo-punitivistes ». Mais leurs effets sont loin d'être positifs. La professionnalisation sur la base de la méritocratie est souvent présentée comme une solution à la corruption ; selon les auteurs, elle aboutit certes à une fragilisation de l'éthos de la corporation et à la remise en cause de la hiérarchie fondée sur l'expérience. Mais les nouvelles générations sont tout autant enclines que les précédentes aux abus de pouvoir et à la corruption, ces deux phénomènes relevant de facteurs structurels, comme la violence institutionnelle exercée par les forces de l'ordre. Le néo-punitivisme ou « populisme punitif »

est quant à lui un courant qui se manifeste par l'alourdissement des peines pour les inculpés et l'usage de la prison comme seul horizon des politiques de sécurité. Telle qu'appliquée par les forces de l'ordre, cette politique aboutit à un manichéisme (les « bons » vs. les « méchants ») justifiant les abus de pouvoir envers les criminels en puissance : les drogués, l'homme de la rue, et plus généralement, les pauvres.

A la suite des travaux de l'Argentin Daniel Pastor, les auteurs soulignent également les limites de l'invocation constante des droits de l'homme par les ONG et les responsables politiques pour contrer les abus de pouvoir de la police : combinée au populisme punitif, elle tend à punir des boucs émissaires, au demeurant de plus en plus nombreux. Les termes de l'équation sont inversés : les policiers deviennent les « méchants » de l'histoire, mais la logique reste la même, puisque les droits élémentaires des agents mis à l'index sont systématiquement niés. Les mécanismes de contrôle interne du gouvernement ne dérogent pas à l'usage pervers de la violence institutionnelle par l'État et à la violation du *due process of law*. La thèse est originale, provocante. Mais sur ce sujet crucial, on touche peut-être une des limites de la perspective de recherche. L'intégration du discours des droits de l'homme est aussi structurelle et totalisante que la violence institutionnelle ; ses effets mériteraient d'être analysés en faisant varier les points de vue, et non sur la seule base des discours des « victimes » de l'idéologie des droits de l'homme, soit encore les policiers.

Le travail renseigne moins sur les divers abus de pouvoir en tant que tels (fabrication de preuves, transformation des témoignages, torture, extorsion) que sur la façon dont ceux qui les commettent en parlent (toujours de façon générale), les considèrent (une nécessité pour mener à bien leur tâche de maintien de l'ordre), les justifient (illégitimité de ceux qui les dénoncent). L'un des chapitres les plus intéressants de l'ouvrage, intitulé « le langage de l'euphémisme comme alibi de l'abus de pouvoir », déconstruit comment les abus de pouvoirs sont maquillés par le langage légaliste. L'arbitraire de la violence se cache derrière des catégories procédurales : « consignation » pour « extorsion », « enquête interne » pour « vengeance », « irrégularités » pour « torture », etc. Cet usage pervers du jargon technique suscite l'incompréhension des classes populaires et approfondit le fossé destiné à protéger la citadelle policière.

Au vu de la richesse du matériau et de son caractère exceptionnel, on ne peut que regretter la discrétion des auteurs sur le déroulement des sessions des *focus groups*, la temporalité des débats, et la dynamique interactive de la prise de parole. Azaola et Ruiz Torres reconnaissent que l'analyse des discours recueillis dans ce contexte devrait être complétée par d'autres techniques d'enquête, comme l'étude de cas ou l'histoire de vie. Elle aurait aussi pu l'être par une réflexion sur l'apport et les limites du *focus group* pour travailler sur la corruption.

Julie Devineau